



**Mairie** : 02.97.38.81.31  
 Mail : [mairie.brehan@brehan.fr](mailto:mairie.brehan@brehan.fr)  
 Site : [www.brehan.fr](http://www.brehan.fr)  
 Lun.-vend. : 8h30-12h00  
 14h00 -17h00  
 Sam. : 9h00-11h30  
**Portail familles** :  
[brehan.cartepius.fr](http://brehan.cartepius.fr)  
**Permanence de M. Le Maire** :  
 Mardi - mercredi - jeudi :  
 9h. à 12h. sur RDV si possible  
**Agence Postale Communale** :  
 02.97.38.81.31  
 Lun.-vend. : 9h.-12h. / 14h.-16h.  
 Sam. : 9h00-11h30  
**Médiathèque** : 02.97.28.10.16  
 Merc. : 9h00-12h00/14h.-17h.  
 Sam. : 9h00-12h30  
**Accueil Péri-scolaire** :  
 02.97.08.16.34 / 06.72.92.66.51  
**Restaurant de Noël** :  
 02.97.38.83.58  
**Pontivy Communauté** :  
 02.97.25.01.70  
**STGS** : eau - assainissement :  
 Urgence : 09.69.32.69.33  
**Presse** : La Gazette : 06.45.11.10.03  
 Ouest-France : 06.88.79.13.04  
 Le Télégramme : 06.62.48.51.84  
**Déchetteries : Crédin** :  
 Lun. et sam. : 9h30-12h./14h.-17h  
 Mar.,merc.,jeu.,vend. : 14h.-17h.  
**Bréhan** : fermeture annuelle :  
 01/12/2024 au 28/02/2025  
 Réouverture le 1<sup>er</sup> mars 2025  
**Médecins** :  
 Jean Thual : 02.97.38.85.18  
 Nicolas Thual : 02.97.38.83.33  
**Psychologue Mme SANSON** :  
 06.19.86.74.59  
**Pharmacie Guillermic** :  
 02.97.38.81.32  
 Pharmacie de garde : 32 37  
**Opticien** : 02.97.38.81.32  
**Infirmiers** : Beurel, Harnois,  
 Jouanno, Le Claire E. & M. :  
 02.97.38.82.90  
 Davenet : 02.97.25.02.21  
**Masseur-kinésithérapeute** :  
 Jérôme Le Deist : 02.97.28.11.98  
**Taxi-ambulance** : 02.97.38.85.33  
**Pompes funèbres**:02.97.38.88.54  
**Vétérinaire** : VET & SPHERE :  
 02.97.51.50.47  
**Pompiers** : 18 - **Samu** : 15  
**Police** : 17  
**Femmes victimes de violences**: 39 19  
**Enfance en danger** : 119  
**Harcèlement scolaire** : 30 20  
**Cyberharcèlement** : 30 18  
**Agri'Écoute** : 09.69.39.29.19

### INFORMATIONS MUNICIPALES :

↳ La **réunion du Conseil Municipal** se déroulera le **vendredi 28 février 2025 à 19h30**.

**Ordre du jour** : Installation d'un nouveau Conseiller Municipal - Ventes de lots : Résidence du Clos Martin - Pontivy Communauté : Modification des statuts - Redevances télécom pour l'année 2025 - Servitudes pour l'implantation d'armoire technique fibre optique - Demande de subvention pour l'aménagement de la Rue Chateaubriand - Demande de subvention pour la rampe PMR de la Salle des Fêtes - Règlement Intérieur du pôle enfance Saint Louis - Rétrocession d'un terrain Rue de Beauval - Convention de mandat de maîtrise d'ouvrage pour le Pont des Vallées - Pontivy Communauté : Révision du PLUi.



↳ **Service animation** : Le défilé du carnaval aura lieu le mercredi 5 mars à 14h30, départ de la salle des sports, ouvert à tout public Bréhannais et ceux bénéficiant des activités du service animation (écoles + ALSH), organisé par le service animation et l'IME de Kervihan.

Inscriptions et informations auprès de Maïlee au 06.72.92.66.51 ou [service-animation@brehan.fr](mailto:service-animation@brehan.fr), afin d'organiser le goûter prévu à l'espace Jean Saulnier, salle Pomport.

↳ **Médiathèque** : ▪ Atelier scrabble, jeudi 27 février, de 14h. à 17h.

▪ Soirée jeux, vendredi 28 février, de 20h. à 23h., inscription obligatoire.

↳ **Déchetterie** : Réouverture de la déchetterie le samedi 1<sup>er</sup> mars, pour les déchets verts uniquement, aux horaires suivants : mercredi, de 9h30 à 12h. et le samedi, de 9h30 à 12h. et 14h. à 17h.

↳ **Recensement militaire** : Les jeunes hommes et jeunes femmes nés en **janvier, février et mars 2009** doivent se faire recenser à la mairie (procédure obligatoire, avoir 16 ans échu). Prévoir livret de famille + CNI + justificatif de domicile.

↳ **Inondations** : ↳ Par arrêté du 6 février 2025, la Commune de Bréhan a été reconnue en état de catastrophe naturelle.

↳ Les récentes périodes de fortes précipitations nous ont fait constater le manque d'entretien par les propriétaires de plusieurs entrées de champs et maisons (buses), empêchant les évacuations d'eau et entraînant de nombreuses interventions. Merci de faire le nécessaire.

↳ **Qui doit demander l'enlèvement d'un animal mort à l'équarrissage ?**

Le propriétaire de l'animal, s'il est connu.

S'il est inconnu où s'il s'agit d'un animal mort : ▪ Sur un terrain privé : le propriétaire du terrain.

▪ Sur un espace public communal ou une voie publique communale : les services de la commune.

▪ En bordure d'une route départementale : les services en charge des routes du Conseil Départemental.

↳ **Déjections canines - Nouveau rappel** : Les propriétaires de chiens sont priés de bien vouloir ramasser les déjections de leurs animaux, tout particulièrement dans les lieux fréquentés par le public (anciennes lagunes, terrains de sport, aires de jeux...). Ces déchets sont à déposer dans le bac à ordures ménagères. Il est rappelé que les contrevenants sont passibles d'une amende de 4<sup>ème</sup> classe pouvant aller jusqu'à 135€ (art. R634-2 du Code Pénal).

↳ **F.D.G.D.O.N** : ▪ **Lutte contre les taupes** : Des formations à la lutte contre les taupes vont être organisées au printemps et à l'automne en fonction des inscriptions. Elles sont gratuites. Les personnes intéressées sont invitées à retirer un bulletin d'inscription en Mairie.

▪ **Chenille processionnaire du chêne** : Le FDGDON lance sa campagne de lutte contre la chenille processionnaire du chêne. Renseignements et inscriptions en mairie avant le 30 mars 2025.

### COMMERCANTS et ARTISANS :

↳ **Terres de l'Ouest** : Venez retrouver notre choix de bulbes de fleurs, d'ail, d'oignons et d'échalottes ainsi que nos plants de pommes de terre en magasin.

Afin de préparer au mieux votre jardin, nous organisons une journée analyse pH le vendredi 14 mars, pour ce faire venez tout simplement au magasin avec un échantillon de terre de votre pelouse et/ou de votre jardin. Une analyse gratuite sera effectuée devant vous.



## VIE ASSOCIATIVE :

↳ **Amicale Bréhannaise** : Prochain repas galette : Vendredi 21 février.  
Mardi 25 février : Goûter précédé de jeux de belote et d'un loto.

↳ **Dansous & Chantous d'Beurhan** : **Mini-fest-noz le vendredi 28 février 2025, de 20h. à 23h., à la salle des fêtes de Bréhan** avec Carole Angoujard & les Chantous d'Beurhan. Entrée gratuite pour les adhérents, étudiants et enfants, 2€ pour les autres. Venez passer un moment très chaleureux et en toute simplicité avec nous.

↳ **Collecte de sang à Rohan, le 10 mars de 14h45 à 18h30** : L'Etablissement Français du Sang et l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de Bréhan, Crédin, Pleugriffet et Rohan, invitent les donneurs de 18 ans à la veille des 71 ans à participer à la prochaine collecte, sur R.D.V., qui aura lieu le lundi 10 mars 2025 de 14h45 à 18h30, salle La Belle Etoile à Rohan. **Il faut réserver son créneau horaire possible jusqu'au dernier moment s'ils restent des places : internet : mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr.** Il ne faut pas venir à jeun mais limiter les matières grasses.

**Pour tous les dons, un document d'identité est obligatoire et la réservation souhaitée.** Merci de motiver votre entourage et aussi d'accompagner un nouveau donneur. Alors faisons ou refaisons ce beau geste de solidarité pour tous ceux qui en ont besoin chaque jour : **les réserves de sang sont toujours faibles.** Renseignements internet : donduasang.net ou tél : 02.23.22.53.97.

↳ **Caozerie Galo : Le Fossâyou (sueut)** : Le vaillant fossâyou pâssa deüz eures à fère en sorte qe lés deüz châsses pâssent yeüne su l'aotr. Une fai fêt, i se sentit pus tranqhile, més le saïr i manja pâs de bon qheûr é se plleuma de boune eure. i taet à maïtié engorveuillé cant i ouaet marcher den l'ôtèie. "- Qhi q'êt là ?" q'i dit en se redeurçant. "- Tu m'atendaes ventié pâs?" li dit une vouéz q'i counéssaet bëi. "- Oh...! Peulo, je me doutaes bëi qe j'alaes te vaïr." "- C'êt bé mai, je seus venu t'amontre den qheûl état qe tu m'as mis !" La lune haote éclleuraet den l'ôtèie du fossâyou. "- Vaïs, dit le rev'nant... On tréte pâs un teurfunt de même. A SUEUDR...

Manieûre de dire : Cheurher le ma = prendre des risques.

## ESPÉRANCE :

↳ **Foot** : Monu-mental ! Dimanche, j'allais voir, avec Louison, Baud B qui jouait contre notre A. Faire le Tour quoi. Il y avait du monde à l'entrée dont mon voisin. « Allez-y Jean ! » que je lui formule, hein. Puis je vais rejoindre George et les copains d'abords du terrain. Mais en arrivant, peut-être trop tôt, je tombe sur un pieu mal en point lassé de la C. Sans en faire tout un fromage, Aubry était en forme et plutôt 2 fois qu'une. Puis Yon ira marquer un 3<sup>ème</sup>. Rien de mieux qu'un Romain pour gagner un César. Époque épique où notre C bat leur B.

Bref, le match des buts commence. Enfin, on l'espérait. Mais la rencontre est fermée et Raymond se barre. Il n'est point carré avec le respect lui. « Dis, quand reviendras-tu ? », que je lui demande en me grattant le menton, la barbe à ras. Mais Imrane viendra couper court à notre conversation : 1-0 ! Il y a de l'envie ! C'est beau ! Christophe a dû avoir les mots tôt pour éviter d'avoir des maux tard.

Au loin, j'ai beau voir Simone arriver, pas de nouvelles de mamie qui mangeait chez Arsène Lupin de ce jour. Bref, la mi-temps arrive. François nous Rabelais de venir boire une bière, Alain et à l'autre. Je donne de la Monet à Claude qui s'exprime « Deux blanches Francis ! ». Je la bois et je demande à Catherine deux neuves pour la 2<sup>ème</sup> période qui reprend.

Soul, âgé, Alain chante fort Souchon chapeau pour encourager nos gars, en vert et contre tous. Une occasion se présente. Quand un galion à son Guerrier pour le servir, ça fait mouche. Deux héros, 2-0. Ça déroule ! Léo Ferré bien de regarder son père, tout proche de marquer le 3<sup>ème</sup> mais sa frappe, qui n'a pas super marché, a terminé Auchan avec Paul, ses ânes, réunis dans le Prévert à côté du Picasso. Vous auriez vu le tableau ! Le match se termine, victoire 2-1. Parfait.

Paul me demande : « Elle ne fait pas le pont, la B ? ». Non, elle qui r'vit la niaque de la coupe. Kervignac, justement, bien à son Èze, presque sur la côte, d'azur et de blanc vêtu, devrait offrir aux hommes d'Arthur Rimbaud match. Guillaume, un peu lunaire, me dit qu'elle n'obtiendrait RiHennebont à l'orient, la B. « C'est con, t'as tort. Question de cycle. » que je lui réponds. Et j'avais raison !

La défense menée par Gustave Courbet mais ne rompait pas. Mieux, les coéquipiers de Marcel, le Pagnol breton, marquent par Mercier ! J'ai rarement vu ça, président ! Les locaux égalisent. Aie. Séance de tirs au but. Heureusement, Mainguy est adroit de la main gauche mais gauche de la droite. Il sera pourtant bien le héros du jour. Exploit et qualification chez une R2 ! Alors, je vais voir Axel Le Roy, sa femme et le petit prince du Lu qu'il prend toujours en fin de match pour lui serrer la pince, à Monseigneur.

Quel dimanche ! 3 victoires et un exploit. Au programme, ce dimanche 23 : match à Kerfourn pour la D et à La Croix Helléan pour la C à 13h30. A 15h30, la B sera sur le terrain de Remungol alors que la A jouera un match importantissime à Moréac. 1<sup>er</sup> contre 2<sup>ème</sup>. On aura besoin de vous ! A dimanche. Vive l'Espérance, vive les amis de l'Espérance !

↳ **Association Kervihan** : La Plateforme d'accompagnement et de répit du Centre Bretagne vous propose 6 séances de 2h. de sports adaptés destinées à tout aidant accompagnant des personnes souffrantes de maladies chroniques invalidantes et/ou de maladies neuro-évolutives afin de préserver leur santé, leur autonomie, éviter les chutes, lutter contre l'isolement et la sédentarité... Ces séances gratuites sont proposées les mardis 18 mars, 25 mars, 22 avril, 20 mai, 27 mai et 3 juin (1 créneau le matin et 1 créneau l'après-midi), à la maison des associations. Inscriptions et renseignements au 02.97.38.80.06.



↳ **Pontivy Communauté - Atlas de la Biodiversité** : Animation « Nuit de la chouette », le samedi 8 mars, de 18h. à 20h. à Bréhan – Limité à 20 personnes par animation.

Informations et réservation au 06.38.78.59.98 ou lutinsdesbois56@gmail.com